

NOHANENT

BULLETIN MUNICIPAL



NOHANENT

SUR LA ROUTE DU TOUR
VEND. 11 SEPTEMBRE

CLERMONT-FERRAND - VILLE DÉPART
SAM. 12 SEPTEMBRE



TOUR DE FRANCE
PARCOURS 2021
clermont
auvergne
métropole



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3	JEUNESSE - ÉCOLE	16
LE BLOC-NOTES	4	SPORT ET SANTÉ	20
ARTISANS ET COMMERÇANTS	5	TRAVAUX - URBANISME	22
LE CONSEIL MUNICIPAL	6	DIVERS	26
ACTION SOCIALE	9	VIE ASSOCIATIVE	28
VIE DE LA COMMUNE	10	ÉTAT CIVIL	30

Bulletin municipal n° 20 - janvier 2021

Dépôt légal : janvier 2021 - Quantité : 1 200 ex. - Direction de publication : Laurent GANET

Réalisation : Speed des clics... speed.desclics@gmail.com - Visuels : Freepick.com, DR - Impression : impression Form'Actuel, Saint-Saturnin

**NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT TOUS LES ANNONCEURS DE CE BULLETIN
POUR LEUR PARTICIPATION ACTIVE.**

CARROSSERIE *Lamarque*



prêt de véhicule

- › PEINTURE
- › PARE-BRISE
- › DÉPANNAGE
- › FREINAGE
- › PNEUMATIQUE
- › CLIMATISATION
- › ENTRETIEN

4, allée de Rivassol
63830 NOHANENT

04 73 62 81 04



AGENCE OTI

Marie-Laure BARTHOMEUF
Directrice
06 77 93 83 01

1 rue de la Barreyre
63830 NOHANENT

04 73 60 04 48
o.t.i.@orange.fr

www.ouest-transactions-immobilieries.com

boulangerie, pâtisserie



HEBRARD

7, rue de la barreyre - Nohanent - 04 73 60 57 93

www.legros-peinture-decoration.fr

LEGROS
Ent.

Produit Décoration
Faux Marbre
Trompe l'œil
Staff

L'Art de la Décoration

Tél. 04 73 37 32 10
Chemin de la Vergne
63830 NOHANENT
E-mail : platerie.legros@wanadoo.fr

PLATRERIE PEINTURE



Le mot du maire

*Chères Nohanentaises,
Chers Nohanentais,*

L'année 2020 vient de se refermer et pour nous tous celle-ci aura été une année des plus particulières. Il a fallu adapter nos modes de vie autant sur le plan personnel que professionnel face à cette crise sanitaire hors du commun.

Je remercie l'ensemble des Nohanentais(es) qui ont su faire preuve de responsabilité afin de réduire la propagation du virus. En 2021, nous devons continuer nos efforts et faire preuve de résilience pour espérer l'éradiquer.

Je tiens à remercier tous les agents municipaux qui ont œuvré au maintien de nos services publics communaux.

Je suis bien évidemment conscient que cette crise impacte fortement la santé morale de chacun mais c'est ensemble que nous réussissons.

Je suis personnellement déçu qu'une petite minorité profite de nos choix pour faire de la politique, ceci au détriment de la santé de tous.

Il est évident que la mise en place du nouveau conseil municipal en milieu d'année ainsi que les réunions reportées, annulées ou réalisées en visio-conférence à cause de la pandémie actuelle, ont été un véritable frein pour que tous nos travaux puissent avancer normalement. Sachez cependant que la nouvelle équipe municipale travaille, (dans ce contexte si particulier) comme toujours dans l'intérêt de la commune et des Nohanentais(es). Toutes les décisions prises durant l'année écoulée, l'ont été dans le but de protéger les habitants et les institutions.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année 2021. C'est ensemble que nous réussissons à retrouver une vie plus sereine. Bonne et heureuse année 2021.

Laurent GANET
Maire de Nohanent



LE BLOC-NOTES

MAIRIE

Tél. 04 73 62 80 21 - Fax: 04 73 62 87 33

E.Mail : mairie@ville-nohanent.fr

Site internet: www.ville-nohanent.fr

Secrétariat ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Fermeture au public les matins pendant les vacances scolaires.

PERMANENCES DES ÉLUS

- | **Maire**: les lundis de 17h à 18h et sur rendez-vous
- | **Urbanisme et Travaux**: les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous
- | **Finances et Marchés**: sur rendez-vous
- | **Affaires sociales et Patrimoine**: sur rendez-vous
- | **Animations, Loisirs et Sports**: sur rendez-vous
- | **Affaires scolaires et Communication**: sur rendez-vous

CRÈCHE PETIT PASSAGE

04 73 78 48 19

MAISON DE BOURG

Ouvert du mardi 13h30 à 18h30

Vendredi 13h30 à 17h30

Tél. 04 73 60 02 41 - Fax: 04 73 60 02 32

RESTAURANT COMMUNAL

04 73 62 87 95

CENTRE DE LOISIRS (CLEN)

04 73 60 02 41 - Céline GODET

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} mardi du mois à la mairie de 14h à 16h30 - 04 73 19 80 30

PAROISSE

Offices - 2^e et 4^e dimanches à 9h30 - 04 73 37 01 44

LES NUMÉROS UTILES DE NOHANENT

- | **LA POSTE**: 04 73 62 80 00
Ouverture:
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h15
Samedi de 10h à 12h
- | **Gendarmerie de Chamalières**: 04 73 37 88 05
- | **Assainissement**
s'adresser à Clermont Auvergne Métropole
- | **VEOLIA Propreté (ordures ménagères)**:
04 73 98 33 33
- | **Clermont Auvergne Métropole**
Service Environnement: 04 63 66 96 69
Florent CHARTRON - Responsable collecte secteur nord

| **Direction des déchets - Clermont Auvergne Métropole** - 04 63 66 96 69

| **EDF**: 0810333063

| **GDF**: 0810 433 063

| **Médecins**

Dr MALLET - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 36

Dr MADEBENE - 13, place de la Farge - 04 73 60 09 37

Dr NOYER - 13, place de la Farge - 04 73 60 04 10

| **Pharmacie**

Mmes TAUVERON et VILMANT - 3, route de Durtol - 04 73 60 51 34

| **Dentiste**

Dr MAZUEL - 5, route de Durtol - 04 73 60 04 78

| **Infirmiers**

GUETON Françoise - 5, route de Durtol - 04 73 60 09 93

| **Complexe Santé Bien-être** - 43, route de Durtol

GINESTET Romaric - infirmier - 04 73 60 52 86

LINDNER Valérie - infirmier - 04 73 60 52 86

DE LA FOREST Jérôme - ostéopathe - 06 76 07 08 73

BAUSSARD Fanny - orthophoniste - 06 21 24 34 81

VANBRUWAENE Lætitia - orthophoniste - 06 74 47 32 82

RUELLET Claire - esthéticienne - 06 67 42 19 20

| **Kinésithérapeute**

PULIGEDE Pierre - 10, route de Sayat - 04 73 60 50 06

| **Ergothérapeute**

SIMONET Céline - 07 50 91 12 05

| **Sophrologue praticienne reiki**

CURTET Annabelle - 06 30 91 08 29

| **Déchetterie** - 63112 Blanzat

Tél. 04 63 66 95 28

Du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h

Fermée les jours fériés

AUTRES NUMÉROS UTILES

| **SAMU**: 15

| **Pompiers**: 18

| **Gendarmerie**: 17

| **Appel d'urgence européen**: 112

| **Centre anti-poison**: 04 72 11 69 11

| **SOS Suicide Phenix**: 04 73 29 15 15

| **SOS Inceste, Violences sexuelles**: 04 73 92 78 48

| **SOS Femmes Battues**: 04 73 90 45 59

| **Allo Enfance maltraitée**: 119

| **Drogues, Alcool, Tabac Infos**: 113

| **Météorologie**: 08 92 68 02 63

| **État des routes**:

A75: 0 825 00 75 75 - A89: 0 826 02 20 22

| **SEMERAP - PEER**:

Rue Richard-Wagner - BP 60030 - 63201 Riom Cedex
04 73 15 38 38

Artisans et commerçants de la commune

AGENCES IMMOBILIÈRES

Ouest Transaction Immobilières
Barthomeuf

1, rue de la Barreyre - 04 73 60 04 48

RIBEIRO Ana

5 allée de Lavas - 06 61 57 82 50

ALIMENTATIONS

VIVAL

24 place de la Farge - 04 73 62 80 69

ARCHITECTE

BRUN Bruno

113 av. de la Libération

Clermont-Ferrand

04 73 92 82 11

BAR

SNACK-BAR

5 place de la Farge - 04 73 60 56 93

BAR-TABAC

CAFÉ CRÈME

32 place de la Farge - 04 73 62 88 49

BOUCHERIE

GRANGER ÉRIC

Place de la Barreyre

le vendredi matin

BOULANGERIE

HEBRARD Philippe

7 rue de la Barreyre - 04 73 60 57 93

CARRELAGE FAÏENCE MOSAÏQUE

Ets MARINHO AFONSO

5 rue des Petits-Bois

04 73 60 07 26 ou 06 68 56 02 76

CARROSSERIE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

LAMARQUE

4 allée de Rivassol - 04 73 62 81 04

CHAMBRES D'HÔTES

Mme FRANCK Patricia

27 route de Blanzat - 04 73 60 07 95

CENTRE ÉQUESTRE

ÉCURIE DE LA GANE

04 73 60 58 35

ÉCURIE DE LAUZ

06 78 71 81 59

COIFFURE

INFINIT'IF

Place de la Farge - 04 73 60 57 63

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

ZA DE RIVASSOL - Route de Durtol

63830 Nohanent - 04 73 78 63 78

COUTURIÈRE

Mme ENGASSER

06 71 23 56 12

DÉPANNAGE INFORMATIQUE

DÉPANN'CLIC

06 62 11 85 77

ÉLECTRICITÉ

CRÉA

38, route de Durtol - 04 73 36 43 28

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

DAVIE RISPALI

07 82 68 12 82

FROMAGERIE

Fromagerie ECUER

place de la Barreyre - le vendredi
matin

GARAGE

GANGA

38 route de Durtol - 04 73 60 27 93

IMPRIMERIE

PÉDAGOFICHE

8 allée du Rivassol - 04 73 60 59 93

KINÉSIOLOGIE SPÉCIALISÉE

MALLET Lydie

Kinésiologie Spécialisée -

Gestion du stress - Tarologie

24 rue de la Barreyre

04 73 60 57 71

MÉTALLERIE

MT Métallerie

38 route de Durtol - 63830

Nohanent - 06 98 81 11 05

PIZZAS À EMPORTER

PIZZARELLA

04 73 31 32 33

PLÂTRERIE PEINTURE

CHATRAS

04 73 62 86 98

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

SANIDOME

5 rue du Jardinot - 04 73 62 81 01

PROFESSEUR DE YOGA

MALLET Claude

Professeur de Yoga Intégral

Formateur de professeurs de Yoga
agrégé FYT

24 rue de la Barreyre

04 73 60 54 62

LE CONSEIL MUNICIPAL



Laurent GANET

Maire

Conseiller délégué en bureau métropolitain
Président de la commission métropolitaine des sports
Correspondant défense de la commune
Conseil Administration JUMELAGE



Martine MICHEL

1^{re} adjointe

DÉLÉGATIONS : Logement, Action sociale, Solidarité et aide d'urgence
REPRÉSENTATION : CCAS, CNAS, CLIC, EPF-Smaf, SISPA et Mission Locale
COMMISSION :
‣ Commission communale des impôts directs



Cyril MALLET

2^e adjoint

DÉLÉGATIONS : Budget, Finances et Fiscalité; Économie Sociale et Solidaire; Énergie et développement durable; Démocratie locale; Sport; Communication; Nouvelles technologies;
REPRÉSENTATION : Conseil d'école, Comité de pilotage SIG, SMTC, EPF-Smaf, Comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne, ADHUME
COMMISSIONS :
‣ Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable
‣ Sport
‣ Petite Enfance
‣ Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et Restauration scolaire
‣ Communication, Nouvelles technologies et Démocratie
‣ Commission communale des impôts directs



Carole ANGENEAU

3^e adjointe

DÉLÉGATIONS : Vie associative et Petite enfance
REPRÉSENTATION : Conseil Administration JUMELAGE et Bassin de lecture
COMMISSIONS :
‣ Petite Enfance
‣ Vie associative
‣ Commission communale des impôts directs
‣ Sport
‣ Culture et patrimoine



Dominique BANNIER

4^e adjoint

DÉLÉGATIONS : Urbanisme, Travaux et Environnement
REPRÉSENTATION : SIEG secteur intercommunal d'énergie de Clermont et SIAEP Basse Limagne
COMMISSIONS :
‣ Environnement, Urbanisme et travaux
‣ Commission communale des impôts directs
‣ Commission d'Appel d'Offres
‣ Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable



KATARZYNA WIERBOWSKA

5^e adjointe

DÉLÉGATIONS : Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires, Restauration scolaire et Conseil municipal des jeunes

REPRÉSENTATION : Conseil d'école et Conseil Administration JUMELAGE

COMMISSIONS :

- › Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et Restauration scolaire
- › Communication, Nouvelles technologies et Démocratie locale
- › Sport



Colette BETHUNE

Conseillère municipale déléguée

DÉLÉGATIONS : Fêtes et cérémonies et Participation citoyenne (voisin vigilant)

REPRÉSENTATION : CCAS, Conseil Administration JUMELAGE, SISPA, CLIC, Mission locale et Commission locale Chaîne des Puys Faille Limagne

COMMISSIONS :

- › Vie associative
- › Affaires sociales et logement
- › Commission communale des impôts directs



Franck GLACON

Conseiller municipal délégué

DÉLÉGATIONS : Service technique

COMMISSIONS :

- › Commission communale des impôts directs



Christophe TAILLANDIER

Conseiller municipal délégué

DÉLÉGATIONS : Culture et patrimoine et Espaces verts

REPRÉSENTATION : Comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne, ORACLE, Communes forestières et Commission locale Chaîne des Puys Faille Limagne

COMMISSIONS :

- › Culture et patrimoine
- › Environnement, Urbanisme et travaux
- › Commission communale des impôts directs



Jean-Christophe MAZUEL

Conseiller municipal délégué

DÉLÉGATIONS : Vie économique, commerces et marchés

REPRÉSENTATION : Communes forestières

COMMISSIONS :

- › Environnement, Urbanisme et travaux
- › Commission communale des impôts directs



Estelle TETEFORT

Conseillère municipale

COMMISSIONS :

- › Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et Restauration scolaire
- › Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable
- › Communication, Nouvelles technologies et Démocratie locale Commission communale des impôts directs
- › Sport
- › Communication, Nouvelles technologies et Démocratie locale
- › Commission communale des impôts directs



Serge BONNARD

Conseiller municipal

REPRÉSENTATION : SIEG secteur intercommunal d'énergie de Clermont et SIAEP Basse Limagne

COMMISSIONS :

- › Environnement, Urbanisme et travaux
- › Commission d'Appel d'Offres





LE CONSEIL MUNICIPAL



Marylène MALARDIER

Conseillère municipale

COMMISSIONS :

- › Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et Restauration scolaire
- › Petite enfance



Jean-Marc DUVAL

Conseiller municipal

COMMISSIONS :

- › Environnement, Urbanisme et travaux
- › Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable
- › Communication, Nouvelles technologies et Démocratie locale
- › Commission communale des impôts directs



Jeanine BARREYRE

Conseillère municipale

REPRÉSENTATION : CCAS

COMMISSIONS :

- › Affaires sociales et logement
- › Commission communale des impôts directs



Mathieu OLEON

Conseiller municipal

COMMISSION :

- › Commission communale des impôts directs



Anne-Marie LOTTE

Conseillère municipale

COMMISSION :

- › Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable



Hervé FRAILE

COMMISSIONS :

- › Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable
- › Commission communale des impôts directs
- › Commission d'Appel d'Offres
- › Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et Restauration scolaire



Virginie PAILE-CALVO

COMMISSIONS :

- › Commission communale des impôts directs
- › Commission d'Appel d'Offres
- › Petite Enfance

ACTION SOCIALE



LE COIN DES SENIORS

Les animations :

- › Sorties cinéma
- › Ateliers travaux manuels
- › Atelier mémoire
- › Atelier cuisine

Accompagnement aux courses 1 fois par mois en minibus.

Un atelier informatique grâce au dévouement de 2 Nohanentais est toujours en place, il remporte un vif succès avec une dizaine de participants.

Les animatrices élaborent le programme tous les trimestres et il est distribué aux participants. Il est également affiché chez tous les commerçants.

CCAS

La commune a confié pour cette année la composition des paniers alimentaires pour les personnes en difficulté à un commerce de la commune (Vival).



Le CCAS de Nohanent facilite la mise en place d'une mutuelle communale. En s'associant à la Mutuelle Precocia, le CCAS propose l'accès à une complémentaire santé à des conditions tarifaires attractives avec des prestations de qualité: **Ma Mutuelle de Village**.

Un dispositif qui permet également de garantir un service de proximité de qualité sur la base d'un principe simple: mutualiser pour faire baisser les dépenses. Cette couverture santé permettra à tous les administrés de la commune de Nohanent, sous réserve qu'ils justifient de leur qualité de résident, d'adhérer à la mutuelle.

Informations et contact

Mutuelle PRECOCIA
27 Rue Montlosier
63 058 Clermont-Ferrand Cedex
Tél.: 04 73 31 75 00
Mail: web@precocia.fr



 **Afonso Marinho**
carrelage - faïence
5, rue des petits bois - 63830 NOHANENT
marinhoafonso.sarl@gmail.com
06 62 24 40 06

 **SBC** **Société des Basaltes du Centre**
Béton Prêt à l'Emploi
pour Professionnels et Particuliers
Siège social : Route de la Plaine - DURTOL
Tel : 04 73 36 12 14 - Fax : 04 73 36 51 92
2 Centrales pour vous servir :
Z.I. du Brézet - CLERMONT FERRAND
Tél : 04 73 91 27 74 - Fax : 04 73 90 82 74
Prés sous Torbaty - PONTAUMUR
Tél / Fax : 04 73 79 76 37

Vie de la Commune

FINANCES

EXERCICE 2019

L'EXERCICE 2019 S'EST SOLDÉ PAR UN DÉFICIT DE 79 542,53 € DONT 52 327,00 € D'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ET UN DÉFICIT DE -131 869,53 € EN INVESTISSEMENT. CE RÉSULTAT S'EXPLIQUE PAR UN DÉCALAGE DES TRAVAUX DE LA CRÈCHE SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

- Augmentation de 12,26 % des charges à caractère général (soit 44k€)
 - Augmentation de 72 % du poste électricité soit 30k€, l'année 2019 est à un niveau normale de dépense sur ce poste, c'est l'année 2018 qui avait été exceptionnellement basse.
 - Augmentation de 110 % (soit 6k€) de l'entretien des bâtiments dans le cadre des mises aux normes.
- Augmentation de 113 % (soit 15k€) des frais de nettoyage des locaux. Ces missions étaient assurées par un agent jusqu'en 2018, c'est la première année pleine de ce service.
 - Stabilité de la masse salariale à +0.22 %.
 - Forte augmentation des atténuations de produits de 60,81 % (soit 56k€) correspondant à la réévaluation et au rattrapage des charges, donc du montant, des transferts à Clermont Auvergne Métropole.
 - Augmentation du chapitre Autres charges gestion courante de 2,35 % (soit 3k€) correspondant à l'enveloppe allouée aux associations.
 - Baisse de 3,11 % des charges à financière (soit 2k€).

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élèvent à 1902616,81 € en hausse de 6,07 % par rapport à 2018.

RECETTES

- Forte augmentation des atténuations de charges de 138 % (soit 66k€), ces sommes correspondent aux remboursements, par notre assurance, des arrêts maladie des agents.
- Augmentation de 9,13 % (soit 21k€) du chapitre Produits des services, constitué principalement des recettes des services scolaires
- Faible augmentation des Impôts et taxes de 3,72 % (soit 56k€).
- Baisse importante des Dotations et participations de 5,90 % (soit 11k€), principalement du fait de la poursuite de la baisse de la Dotation forfaitaire de l'état (-8k€).
- Nette augmentation du chapitre Autres produits gestion courante de 17,27 % (soit 10k€) qui s'explique principalement par un remboursement d'assurance de 9000 € pour le litige des travaux du hall d'entrée de l'école.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élèvent à 1954943,81 € en hausse de 2,69 % par rapport à 2018.

L'excédent de fonctionnement s'élève donc à 52 000 € qui serviront à financer les investissements à venir.

INVESTISSEMENT

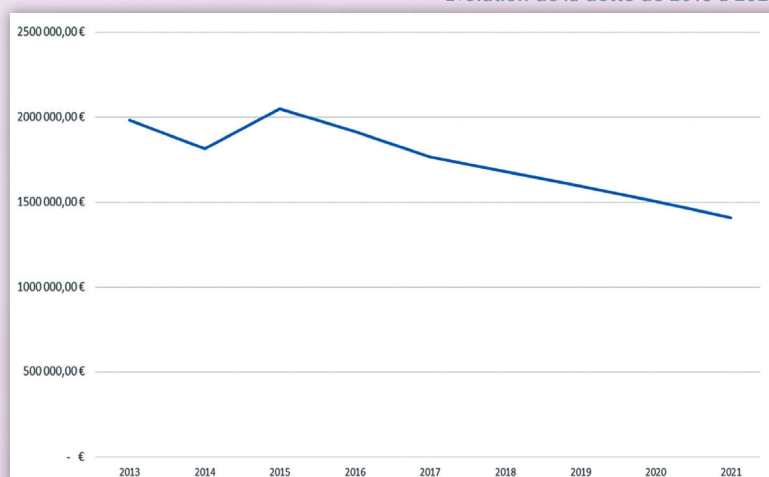
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 490 435,90 €, elles sont principalement composées de :

- Remboursement de la dette: 90 900,42 €
- Attribution de compensation versée à Clermont Auvergne Métropole: 61 106 €.
- Travaux d'aménagement (Fresque, jeux extérieurs, travaux de rénovation...): 62 455,54 €.
- Gros travaux (Crèche et extension de l'accueil périscolaire): 116 335,28 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 358 566,35 €, le résultat négatif de 131 869,55 € s'explique par un décalage des travaux de la crèche et est absorbé par le solde d'investissement reporté des années précédentes qui s'élevait début 2019 à 217 060,58 €.

Nous avons débuté, au début du mandat précédent, un travail sur la santé financière de la commune. Un des principaux axes a été le désendettement. L'objectif étant de réduire nos frais financiers pour pouvoir augmenter notre capacité à autofinancer nos investissements. Ce travail porte ses fruits et la dette a été réduite de 580 000 € depuis 2013. Nous avons réduit nos frais financiers de plus de 23 000 € qui sont utilisés pour financer nos investissements.

Évolution de la dette de 2013 à 2021





BUDGET 2020

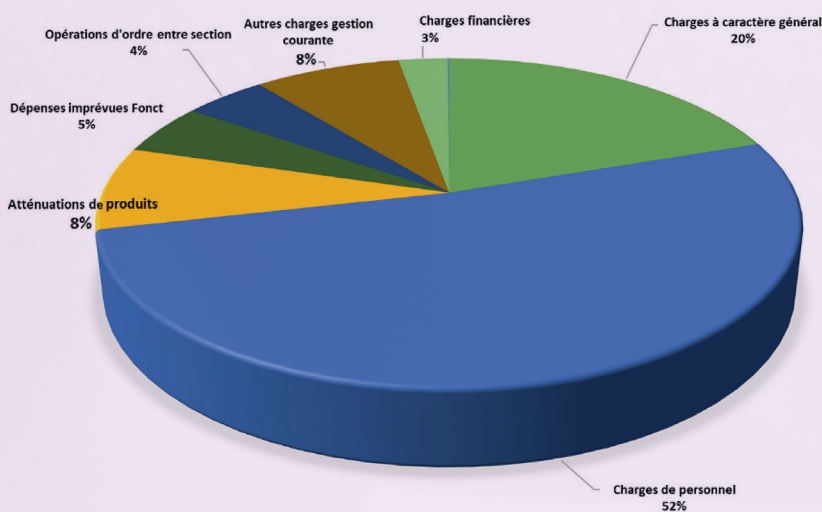
LE BUDGET 2020 A ÉTÉ ÉLABORÉ DANS LE CONTEXTE SANITAIRE QUE TOUT LE MONDE CONNAÎT. CE DERNIER ENTRAÎNE BEAUCOUP D'INCERTITUDES SUR LES DÉPENSES ET LES RECETTES QUE NOUS POUVONS ATTENDRE CETTE ANNÉE. DE PLUS CE BUDGET A EXCEPTIONNELLEMENT ÉTÉ VOTÉ AU MOIS DE JUILLET.

Encore une fois, nous avons choisi de ne pas augmenter les taxes locales. Ce choix politique fort dans le contexte actuel est dans la continuité du dernier mandat, il est rendu possible par notre gestion saine des finances de la commune.

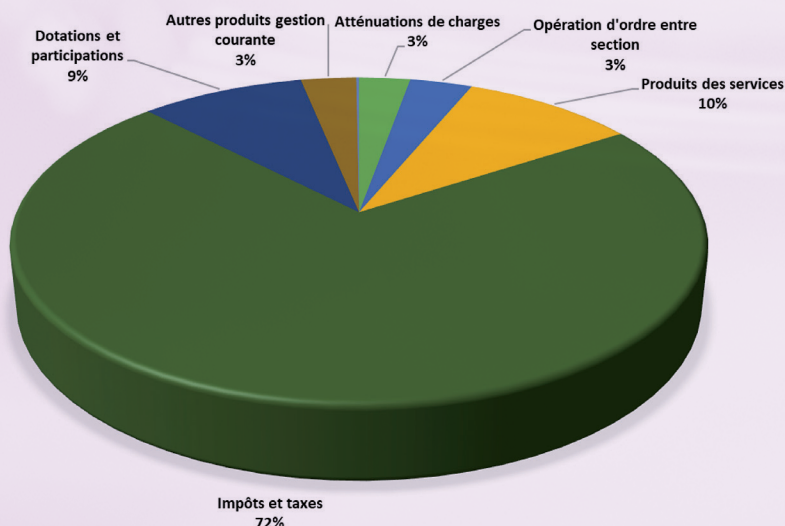
LE BUDGET 2020 EN UN COUP D'ŒIL	
Montant total du budget:	2 400 000 €
Fonctionnement:	1 934 000 €
Investissement:	466 000 €

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

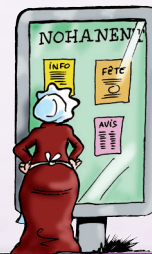
- ▶ Travaux de mise aux normes (École, restaurant scolaire, crèche...)
- ▶ Nouveau camion pour les services techniques
- ▶ Éclairage de l'église
- ▶ Alarme et contrôle d'accès du gymnase
- ▶ Isolation des bâtiments

Les excédents de fonctionnement que nous réalisons grâce à la gestion saine de nos finances nous permettent de financer nos investissements sans recourir à l'emprunt.

Cette année, nous avons versé 256 000 € d'excédent de fonctionnement sur l'investissement.

L'ensemble de nos investissements sont ainsi tous autofinancés.

La dette et son coût, comme depuis 6 ans, continue de baisser.



PLANTATIONS ET BONS RAPPORTS DE VOISINAGE

AVANT DE RÉALISER DES PLANTATIONS, IL CONVIENT DE BIEN CONNAÎTRE LES DISTANCES LÉGALES PAR RAPPORT AU FOND VOISIN.

- À défaut de règlements ou d'usages locaux, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à une distance minimale de:
 - 2 m de la ligne séparative des parcelles lorsque leur hauteur dépasse 2 m.
 - 50 cm de cette même ligne lorsque leur hauteur est inférieure ou égale à 2 m (article 671 du Code civil).

Sur les modalités de calcul, les juges ont clairement défini les règles: la distance est décomptée depuis la ligne séparative des terrains jusqu'à l'axe médian des troncs d'arbres.

S'agissant du calcul de leur hauteur, il convient de mesurer la distance séparant leur pied de leur sommet, indépendamment de la dénivellation existante entre les deux propriétés (Cour de Cassation 1^{er} oct. 2013). Ainsi, peu importe que les terrains ne soient pas au même niveau.

En cas de dépassement ou non-respect des règles, il peut être exigé que les arbres soient arrachés ou réduits à la hauteur de 2 mètres sans avoir à justifier d'un préjudice particulier.

Cependant, cette action ne peut pas être intentée, notamment en cas de prescription trentenaire. Ainsi, au terme de 30 ans, aucune action en suppression n'est possible même si les végétaux litigieux ont été plantés à moins de 50 cm de la limite séparative, le point de départ de la prescription de 30 ans étant constitué par la date de la plantation.

Si les végétaux ont été installés à **bonne distance** mais que leur taille excède celle autorisée, la prescription est décomptée à partir de la date à laquelle l'arbre a dépassé la hauteur maximale autorisée.

Si en raison du respect des 2 mètres, la hauteur des végétaux n'est pas limitée ou si la prescription trentenaire est acquise, il est également possible de dénoncer des troubles anormaux de voisinage permettant de sanctionner, au cas par cas, les inconvénients générés par une ampleur excessive des plantations.

N'hésitez pas à nous solliciter sur ces questions et bien d'autres! Empiètements de branches, égout des toits, création de vues irrégulières etc.

Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers juridiques et techniques de l'ADIL 63 pour faire le point.

Pour en savoir plus

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30 (excepté le lundi matin)
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org
www.adil63.org

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme



ACHETER, VENDRE OU LOUER UN LOGEMENT,
INVESTIR DANS L'IMMOBILIER, RÉALISER DES
TRAVAUX, CONNAÎTRE LES NORMES OU LA QUALITÉ
DU BÂTI, GÉRER UN LOGEMENT EN COPROPRIÉTÉ...

**Pour toutes vos questions juridiques
ou techniques sur le logement demandez
des conseils d'experts avant d'agir !**



Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sauf le lundi matin)

Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

04 73 42 30 75

contact@adil63.org - www.adil63.org

Membre du réseau 



Vie de la Commune

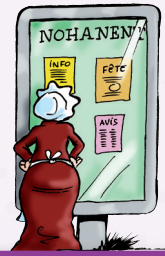
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE 7 JANVIER 2021 A EU LIEU LA TROISIÈME ÉLECTION DES CONSEILLERS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ). LE CMJ FONCTIONNE SUR LE MÊME MODÈLE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES ÉLUS ET PERMET AUX JEUNES DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE LEUR COMMUNE. C'EST UN LIEU D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ, OÙ L'ON MÈNE DES PROJETS EN LIEN AVEC LA JEUNESSE.

- Malheureusement à cause de deux confinements et des restrictions mises en place pour diminuer la propagation du virus, le précédent CMJ n'a pas pu finir son dernier projet de la cabane à livre. La municipalité espère pouvoir réunir l'ancien CMJ et inaugurer leur dernier projet très prochainement.
- Cependant, les jeunes des classes CM1 et CM2 de l'école publique ont bien compris que faire partie du CMJ est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale. Cette année, 21 jeunes se sont présentés Armand Abrial, Louka Aïdi Lavergne, Roméo Angelini, Alexis Aumaitre, Hazel Boulay, Zoé Boyer, Camille Brugerolles, Faustine Charpentier, Éva Chevillard, Inès Cluzel, Jules de Lajudie, Louna Dufaut, Justine Follos Cellier, Sara Gueirero Gomes, Paul Laurencin, Anna Megemont-Frantz, Hugo Mallet, Noémie Passet, Amaël Perriot, Lou Rodari, Marine Rodrigues.



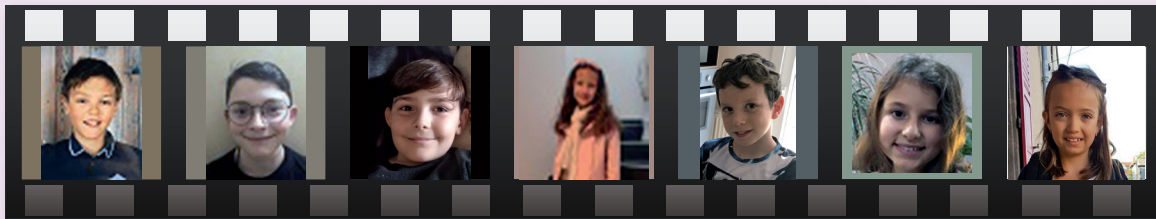
Les 21 jeunes motivés et encadrés par les enseignants, le directeur et l'adjointe aux affaires scolaires ont pu présenter leurs programmes auprès de leurs camarades et mener leur campagne d'élection au sein de l'école.



Le vote a eu lieu le 7 janvier de 13h30 à 14h30, les 72 élèves des classes CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'élection. L'adjointe aux affaires scolaires souhaite remercier particulièrement les élèves assesseurs: Agathe Paspali, Baptiste Hadrot, Lily Vedeux, Léonie Tarrerrias qui ont fait le dépouillement des 72 bulletins avec motivation et sourire.

Suite à l'élection le nouveau CMJ est constitué des élus titulaires Alexis Aumaitre, Camille Brugerolles, Hugo Mallet, Inès Cluzel, Roméo Angelini, Zoé Boyer, Louna Dufaut, Marine Rodrigues, Éva Chevillard, Amaël Perriot, Jules de Lajudie, Lou Rodari.

Les suppléants sont Armand Abrial, Louka Aïdi Lavergne, Hazel Boulay, Faustine Permentier, Justine Follos Cellier, Sara Gueirrero Gomes, Paul Laurencin, Anna Megemont-Frantz, Noémie Passet.



CÉRÉMONIES

8 MAI



11 NOVEMBRE



JEUNESSE - ÉCOLE

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 A DÉBUTÉ AVEC LES CONTRAINTES DE LA CRISE SANITAIRE, DE NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ ONT ÉTÉ APPLIQUÉES À TOUS LES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES.

● **M**algré le confinement pendant les vacances de printemps, la municipalité a choisi d'accueillir gratuitement les enfants des parents qui étaient en première ligne dans la **gestion de la crise sanitaire** (les médecins, les professionnels de la santé, le personnel soignant dans les maisons de repos, les services de sécurité...). Après le premier confinement, des mesures strictes et des protocoles lourds ont été pris et communiqués aux responsables des accueils extrascolaires par le Conseil National de Sécurité. Ce qui a demandé davantage de travail et de réflexions sur les choix des multiples activités pour permettre à l'enfant de vivre pleinement un temps de vacances agréables et divertissant tout en contribuant à son éducation.

Les directrices Céline et Virginie en collaboration avec l'adjointe aux affaires scolaires ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place un projet pédagogique et un planning d'activités sportives, de loisirs et de plein air adaptées à la capacité et à la maturité des enfants, tout en permettant de découvrir la commune et la région.

Suite à la recommandation de la CAF un projet pédagogique ambitieux a été mis en place pour rendre l'accueil extrascolaire encore plus attractif avec les activités d'escalade, sorties poney, etc. L'application du nouveau projet pédagogique a engendré le changement du règlement d'inscription d'une journée aux deux forfaits 3 jours consécutifs et 5 jours consécutifs.

Ce changement d'inscription a permis une meilleure gestion au niveau de l'organisation des groupes d'enfants, du délai d'inscription et de la tarification. Nous avons ainsi pu accepter beaucoup d'inscriptions tardives.





Modalités:

Les inscriptions à l'accueil extrascolaire pour les vacances de Toussaint, février, printemps et juillet sont effectuées **en deux étapes**:

- Les réservations à l'aide d'un formulaire de pré-inscription sur Internet environ cinq semaines avant l'ouverture de l'accueil. Les réservations seront confirmées ou invalidées environ une semaine plus tard.
- Les dossiers d'inscriptions sont ensuite transmis aux parents. L'inscription sera validée à la réception d'un dossier dûment rempli.



JEUNESSE - ÉCOLE

PÉRISCOLAIRE

- Le protocole sanitaire a évolué et a engendré des conditions plus contraignantes :
 -] port du masque obligatoire dès 6 ans,
 -] protocole sanitaire strict imposé par le gouvernement,
 -] réorganisation de la cantine,
 -] gestion et mise en place des gestes barrières en classe, à la récré, et pendant le temps périscolaire,
 -] diminution au maximum du brassage des écoliers.
- Depuis le mois de septembre, la rentrée des élèves en classe est échelonnée, les enfants sont accueillis par les maîtresses/maîtres respectifs dans la cour des écoles.
- La municipalité de Nohanent, contrairement à d'autres, a décidé de continuer d'accueillir les enfants pendant le temps périscolaire. Cet accueil se fait en respectant les règles du protocole sanitaire pour éviter tout risque de cluster entre les enfants. Les enfants restent accueillis le matin 7h - 8h30, pendant la pause méridienne 11h30 - 13h30, l'après-midi 16h30 - 18h30 et le mercredi toute la journée 7h30 - 18h. Ceci est possible grâce à l'investissement des agents municipaux et notamment de la directrice, de son adjoint et leur équipe.



Compte tenu du protocole sanitaire et pour le bien-être des enfants qui restent assis en classe et portent le masque toute la journée, les activités en extérieur (si le temps le permet) sont privilégiées. Cela permet aussi de limiter le brassage dans les espaces clos.

Des nouveaux aménagements ont été mis en place :

-] chaque classe a un espace réservé lors de l'accueil et des récréations,
-] pour éviter tout risque de clusters, il n'y a plus d'activités coopératives entre les différentes classes.

Toutes ces modifications ont été faites en cherchant le meilleur compromis entre le bien-être de l'enfant et les mesures sanitaires.

Le temps périscolaire reste un temps de repos que ce soit à l'extérieur avec les jeux de ballon/jeux de constructions/craie au sol ou les activités sportives, ou à l'intérieur avec les activités d'art plastique ou les jeux de société.



RESTAURANT SCOLAIRE

Produits des producteurs locaux

- Suite à un travail fructueux en collaboration avec les représentants des parents d'élèves 2019/2020, représentés par Madame Magali Lindron, la municipalité a choisi de se fournir en produits laitiers locaux. Le choix du cuisinier et de l'adjointe des affaires scolaire s'est porté sur la marque « Cœur de Fermier » d'une exploitation située à environ 1000 mètres d'altitude.
- Les produits laitiers frais sont présents à la cantine sous forme du Yaourt nature, aromatisés et sur coulis de fruits, ainsi que du fromage blanc lissé, de la faisselle et la crème dessert vanille, chocolat ou caramel.





PLUS D'INFORMATIONS

SECTEUR PETITE ENFANCE

LORSQUE LA CRISE SANITAIRE LE PERMETTRA, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE METTRE EN PLACE DES ATELIERS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS.

- › Raconte tapis
- › Éveil musical
- › Motricité

Ces ateliers seront pris en charge par la municipalité, ils auront lieu une fois par trimestre, le samedi matin.

› Si ces activités vous intéressent, vous pouvez vous manifester en envoyant un mail à nohanentavotreecoute@ville-nohanent.fr

● RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

- LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE REJOINDRE LES COMMUNES DE DURTOL, ORCINES ET ROYAT DANS UN PARTENARIAT POUR LA GESTION D'UN
- RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.

Nous avons pris contact avec la mairie de Durtol et rencontré l'animatrice du relais. Nous devons rencontrer maintenant la responsable de la Caisse des Allocations Familiales pour nous renseigner sur les différentes démarches à effectuer et prendre connaissance des aides qui pourraient nous être allouées.



Point fidélité pour les pizzas achetées au kiosque
10 pizzas achetées = 1 pizza gratuite*
*À retirer au kiosque



Tous les soirs sauf le lundi de 17h30 à 22h
04 73 31 32 33
Les livraisons sont **GRATUITES** sur Durtol, Nohanent, Sayat, Blanzat à partir de 2 pizzas.
Frais de livraison = 2 € • tarifs au 18/08/2015

Par mesure de sécurité, nos livreurs ne disposent que de 15 € de monnaie. Merci de leur préparer l'appoint.

INFINI'TIF



04 73 60 57 63

Lundi après-midi: 13h30-18h
Mardi: 8h30-12h et 14h-19h
Mercredi: 9h-12h et 14h-18h
Jeudi: 8h30-12h et 14h-19h
Vendredi: 8h30-19h
Samedi: 8h-16h

1, place de la Farge - 63830 Nohanent

SPORT ET SANTÉ

Dès l'élection du nouveau conseil municipal, le Maire et les élus ont décidé de mettre en place des projets d'activités sportives d'envergure. Sous l'impulsion de l'adjointe des affaires scolaires Katarzyna Wierzbowska et en collaboration avec la commission des affaires scolaires et les animateurs du périscolaire, les trois projets « Sport, Santé Commune Nohanent », « Mercredis Skis », « Ski et colos avec Aroéven » ont pu être mis en place.

La municipalité, au travers de ces projets sportifs, désire intégrer le sport comme outil d'éducation, de citoyenneté et de bien-être, de favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre et pour tous les âges, et de sensibiliser chaque génération aux dangers de l'inactivité, de la sédentarité et malnutrition.

● SPORT, SANTÉ COMMUNE NOHANENT

- LA MISE EN PLACE DU PROJET « SPORT, SANTÉ COMMUNE NOHANENT » ÉTAIT POSSIBLE
- GRÂCE À UN CONTRAT SIGNÉ AVEC UN ÉDUCATEUR SPORTIF : WILLY JOMAZARA.
- M. JOMAZARA DÉJÀ APPRÉCIÉ PAR SES JOUEURS DE BASKET DU CLUB NOHANENT PUY VALEIX A PU DÉMONTRER SES TALENTS ET SON INVESTISSEMENT DANS LES PROJETS
- SPORTIFS DE LA COMMUNE AUPRÈS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
- DE NOHANENT.

Ce projet est mis en place en trois étapes :

- 】 « École Actif »
- 】 « Centre Sport Santé Loisir »
- 】 « Séniors Actifs »

Dans un premier temps, l'étape « École Actif » a été mise en place dès septembre et s'est concrétisée par des séances d'éducation physique et sportive pour les enfants de l'école maternelle jusqu'au CE2.

Dans un deuxième temps, l'étape « Centre Sport santé loisir », la municipalité a choisi de cibler les enfants de l'accueil périscolaire des mercredis en proposant à partir du mois de novembre des cycles de découverte des différents sports comme le golf, le frisbee, le basket-ball, le hockey, le football... Les mercredis, les enfants ont le choix de s'inscrire aux dispositifs Centre Sport Santé Loisir ou au Centre de loisir sans surcoût pour les parents.

La dernière étape « Senior Actifs » est en cours de réflexion et discussion pour la mise en place au cours de l'année prochaine.





« MERCREDI SKI »

LA RÉGION AUVERGNE EST CARACTÉRISÉE PAR SES GRANDS ESPACES, TOUR À TOUR MONTS, MONTAGNES, VOLCANS OU PLATEAU. LA RÉGION COMPTE PLUSIEURS STATIONS DE SKI ALPIN, DONT LES PRINCIPALES SONT SUPER-BESSE ET LE MONT-DORE DANS LE MASSIF DU SANCY, ET LE LIORAN SUR LE MASSIF CANTALIEN.

C'est pour ses raisons que la municipalité a considéré important de permettre aux enfants de 6 à 17 ans à découvrir les sports de glisse.

Le projet est mis en place en collaboration avec l'association Aroéven, ce qui permet aux enfants de la commune de profiter des structures du Ski-loisir d'Aroéven et le prêt gratuit du matériel pour la saison. Les tarifs sont fonction du quotient familial et la commune prend à sa charge le reste du coût de l'activité. Le transport et l'encadrement des moniteurs ESF et FFS sont compris dans le prix d'une sortie. Pour la saison 2021, 22 enfants se sont inscrits et ont commencé les séances de ski le mercredi 6 janvier sous l'œil bienveillant de Véronique, Timothé et de Katarzyna (qui s'est portée bénévole pour encadrer les cours des skieurs nohanentais en herbe).



« SKI ET COLOS AVEC AROÉVEN »

La municipalité a également choisi de signer une convention « Samedis Ski » et « Séjour Le grand Lioran Vacances Février » avec Aroéven. Cette dernière permet aux enfants qui ne peuvent pas s'inscrire aux « Mercredis Ski » de profiter de tarifs préférentiels sur la location du matériel et 5 % sur le séjour pendant les vacances de février.

TRAVAUX-URBANISME

● AFU DE LAVAS

- COMME BEAUCOUP D'ENTRE VOUS LE SAVENT, L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE DE NOTRE
- COMMUNE DÈS NOTRE ARRIVÉE À LA TÊTE DE LA GESTION DE NOHARENT EN 2014,
- NOUS AVAIT CONTRAINT DE TEMPÉRER L'ARRIVÉE DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS,
- TOUT CECI DANS LE SEUL BUT DE POUVOIR VOUS OFFRIR DES QUALITÉS DE SERVICES
- CORRECTS.

● Cependant dès le début de l'année 2018 nous avons, après concertation avec les responsables de l'AFU de Lavas, donné notre aval pour que la réalisation de celle-ci démarre.

● Après presque trois ans d'attente, le remembrement de cette AFU doit être validé au premier conseil métropolitain de l'année 2021.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE MUNICIPALE

L'équipe technique de la municipalité assure, au quotidien, pour le bien-être des Nohanentaises et Nohanentais, la réalisation de différents travaux d'entretien que nous identifions et/ou que vous nous faites remonter, sur les biens et territoires dont la commune a la responsabilité.

Pour rappel l'entretien des routes et abords de ces routes (trottoirs...) est sous la responsabilité de Clermont Auvergne Métropole à qui nous faisons régulièrement remonter nos besoins.

Les membres de l'équipe



De gauche à droite : Vivien Jarrige, Daniel Richter, Johann Blondel (qui vient de rejoindre l'équipe).

Au fond à droite Dominique Bannier, adjoint urbanisme et travaux.

En médaillon : Norbert Goyon (qui assure aussi le rôle de police municipale) et Franck Glaçon, adjoint délégué aux travaux.



RE-FERMETURE DE LA RUE DE BOUCHEYRE POUR SÉCURISATION

SOUS LE MANDAT DE M. LABRANDINE IL AVAIT ÉTÉ DÉCIDÉ, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ (VITESSES EXCESSIVES, ACCIDENTS...), DE COUPER LA RUE DE BOUCHEYRE EN SON MILIEU EN LA TRANSFORMANT EN DEUX IMPASSES.

Cette rue s'est retrouvée, il y a quelque temps, rouverte suite à l'intervention « indélicate » d'une personne qui a arraché le mécanisme de fermeture.



Cela nous a permis d'observer que les risques que comporte cette rue sont toujours présents (vitesses excessives observées, dénoncées par plusieurs riverains, dangerosité de la rue en cas de gel ou neige, vu sa pente excessive...).

Faute d'autres solutions acceptables pour la sécuriser et après enquête de voisinage, nous avons fait procéder à la remise en place de barrières au même endroit. Afin d'éviter les désagréments dus aux personnes faisant demi-tour, la signalisation des impasses a été renforcée, notamment sur le haut de la rue de Boucheyre.

ZONE BLEUE POUR LE STATIONNEMENT FACE À LA POSTE ET LA MAIRIE

Dans le cadre de l'amélioration du stationnement sur notre commune, nous avons mis en place une zone bleue de stationnement (disque obligatoire disponible en mairie) à durée limitée (maximum une heure), face à la poste et la mairie.

Elle permet un meilleur accès à la poste et à la mairie et sert de « dépose minute » aux parents venant déposer ou récupérer leurs enfants à l'école.

D'autres aménagements pour améliorer le stationnement sont prévus mais sont retardés du fait de la situation liée à la COVID-19.



TRAVAUX-URBANISME

QUELQUES GROS ET PETITS TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Les travaux de rénovation (réseaux d'eaux, d'assainissement, enrobé...) de la rue de Chijol étant terminés, ceux de la rue de la Charreyre ont débuté ce mois de novembre. Ils devraient normalement s'achever en avril/mai 2021.

D'autres rénovations de rues sont également prévues par la suite.



Les travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de pluie rue de Puy Valeix (face aux tennis) ont été réalisés.

L'équipe technique municipale a réalisé plusieurs petits travaux d'entretien sur la commune: travaux d'entretien et de sécurisation sur l'école, entretien de chemins et des escaliers menant à Puy Valeix et au gymnase, entretien du cimetière, des espaces verts de la commune, remplacement de 25 spots Leds dans l'église...



La municipalité a entrepris de nombreux travaux de mise aux normes électriques. Ces travaux qui ne sont pas les plus visibles, sont vitaux pour la sécurité des utilisateurs des bâtiments communaux.

Quelques exemples en photo ci-contre.



CONTAINERS POUR DÉCHETS RECYCLABLES PLACE DE LA BARREYRE

DANS LE CADRE DU PLAN PROPRETÉ LANCÉ PAR LA MÉTROPOLE EN 2018, LA DIRECTION DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS A PROPOSÉ CERTAINS AMÉNAGEMENTS AUX COMMUNES. C'EST DONC POUR CELA QUE DES BACS ENTERRÉS ONT ÉTÉ INSTALLÉS PLACE DE LA BARREYRE.



Conteneurs place de la Barreyre

Le bac d'ordure ménagère et le bac de déchets recyclable sont bien réservés aux habitants du centre bourg, quartier de la Barreyre. Le troisième bac pour la récupération des bouteilles en verre est lui, à disposition de tout le monde.

Nous attirons votre attention sur l'importance de bien mettre les bons sacs dans les bons conteneurs.

Par deux fois déjà le bac d'ordures ménagères et le bac recyclable se sont vus obstrués par des déchets trop

volumineux. De plus le stationnement longue durée devant les bacs est strictement interdit. Comptant sur votre compréhension, dorénavant tout véhicule stationnant devant les conteneurs enterrés sera verbalisé.

ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION

En décembre dernier, la commune a procédé au remplacement de l'actuel camion des services techniques, le précédent ayant montré de sérieux signes d'obsolescence.

C'est un investissement important pour notre commune et nécessaire au bon fonctionnement des services techniques.

Nohanent

GARAGE AUTOMOBILES

Toutes marques

- diagnostic,
- réparations.

**38, route de Durtol
à Nohanent.**

Pour nous contacter et
prendre rendez-vous :

06 14 81 15 27

A bientôt !

**DAVID
PASPALI**
paspali.elec@orange.fr

07-82-68-12-82

ELECTRICITE GENERALE

.NEUF

.RENOVATION

.DEPANNAGE

.DEVIS GRATUIT

VIE ASSOCIATIVE

Dès la fin août, la vie associative Nohanentaises a pu reprendre. Un protocole sanitaire a été mis en place en collaboration avec les associations. Celui-ci définissait les règles à respecter pour assurer la sécurité de tous et pour une bonne utilisation des locaux dans ce contexte sanitaire compliqué.

Malheureusement la situation sanitaire s'est dégradée et toutes les activités ont dû cesser.

En attendant que les conditions redeviennent favorables pour une reprise des activités associatives, prenez soin de vous.

*Carole Angeneau Adjointe aux associations
Cyril Mallet Adjoint aux sports.*

MALGRÉ UNE FIN DE SAISON COMPLIQUÉE, LES ACTIVITÉS DE NOHANENT PUY VALEIX ONT PU REPREDRE POUR CE MOIS DE SEPTEMBRE AVEC UN NOMBRE DE LICENCIÉS RELATIVEMENT STABLE DANS TOUTES LES PRATIQUES QUE CE SOIT LE VOLLEY, LE BADMINTON, LA RANDONNÉE OU LE BASKET.

NOHANENT PUY VALEIX

En ce qui concerne le basket, nous comptons 4 équipes de jeunes de U7 à U15 et 2 équipes de seniors, 1 masculine et 1 féminine ainsi que les équipes engagées en coopération territoriale avec Blanzat et Châteaugay.

Concernant les jeunes, le début de saison s'est avéré plutôt prometteur puisque toutes nos équipes avaient très bien figuré dans la 1^{re} phase du championnat.

Chez les seniors, les filles étaient jusqu'alors invaincues, pour les garçons le démarrage a été un peu plus difficile mais ils retrouvaient une dynamique de victoire avant l'arrêt des compétitions.



VOLLEY ET BADMINTON

Le volley et le badminton ont quant à eux repris la route des entraînements mais les compétitions qui reprennent plus tardivement n'ont pas encore pu commencer.

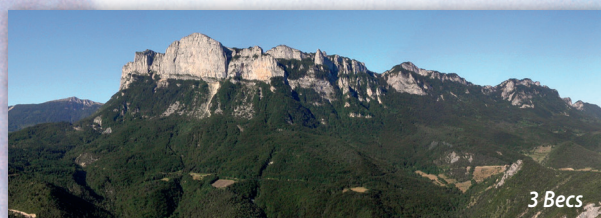
Espérons que nous puissions bientôt tous retrouver le chemin des terrains.

SECTION RANDONNÉE

L'année 2020 est très perturbée pour notre club suite à la crise sanitaire. Nous garderons un bon souvenir de notre escapade de 2 jours ensoleillés dans la Drôme.

Nous avons parcouru 15 km à Saillans au pied des célèbres « 3 becs » et 17 km à Aouste-sur-Sye à proximité de la tour du village de Crest.

Randonnées clôturées par de bons moments partagés autour de repas régionaux.





LES VOIX DE LA SOURCE

C'EST AVEC GRAND PLAISIR QUE LES CHORISTES, MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE, ONT REPRIS LEURS RÉPÉTITIONS, LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE, SOUS LA DIRECTION DE JEAN YVES TOURATIER.

En accord avec la municipalité, ces séances ont pu se dérouler dans la salle des Lavoirs, plus appropriée à l'application des gestes barrières. De nouvelles voix nous ont rejoints, portant à 20 l'effectif de notre ensemble.

Depuis le confinement (saison 2), nous poursuivons nos répétitions chacune chez soi, grâce aux enregistrements envoyés par Jean Yves. (« Je suis un homme » de Zazie, « J'ai 10 ans » de Souchon, « Battez vous » des Brigitte... etc.)

On espère pouvoir se retrouver rapidement pour chanter ensemble!

Pour contacter l'association
lesvoixdelasource@gmail.com
06 83 16 14 92

COMITÉ DES FÊTES

CETTE ANNÉE LE COMITÉ DES FÊTES A PRÉFÉRÉ SUSPENDRE TOUTES SES ACTIVITÉS COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE ET AFIN DE PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE TOUS.

Actuellement, nous sommes peu nombreux à nous investir au sein du comité et pas assez nombreux pour assurer une bonne organisation des animations proposées dans les conditions sanitaires actuelles.

Nous souhaitons lancer un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons parmi nous.

Nous vous inviterons dans les semaines à venir à notre Assemblée Générale. La date exacte sera communiquée ultérieurement.

Si nous ne trouvons pas de renfort parmi les Nohanentais, l'association sera mise en sommeil. Ce qui serait bien triste et dommage pour notre village.

Aussi si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour que le Comité continue de proposer animations et festivités.

AMICALE LAÏQUE

En cette période particulière, nous avons une pensée toute particulière envers l'ensemble du personnel hospitalier, mais également envers toutes les personnes qui se retrouvent, elles aussi, en première ligne (éboueurs, postiers, gendarmes, profs, employés de la grande distribution...). Nous n'oublions pas les restaurateurs, commerçants, et employés qui sont également très impactés par cette situation.

Malgré le contexte difficile, L'amicale Laïque poursuit son action auprès des enfants de la commune en offrant un peu plus de 500 € de jeux à l'école pour cette rentrée 2020.

Nous n'avons qu'un seul mot d'ordre, restons à la maison et protégeons-nous les uns les autres afin de pouvoir reprendre au plus vite nos activités festives.

Bien amicalement.

L'amicale Laïque Nohanent

DIVERS

FIBRE OPTIQUE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SE POURSUIT SUR NOTRE COMMUNE.

Régulièrement, de nouvelles habitations deviennent éligibles à ce service. Afin de vérifier si vous êtes éligible au raccordement, vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante : reseaux.orange.fr ou vous renseigner auprès de votre opérateur.

En cas de problème, vous devez impérativement vous tourner auprès du service client de l'opérateur de votre choix.



ENTRETIEN DES RIVIÈRES

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE « GESTION DE MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS » (GEMAPI), DES CHANTIERS DE NETTOYAGES DES RUISSEAUX SUR LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE SONT EN COURS.

À Nohanent c'est le ruisseau de la Saussade qui est actuellement entretenu. Ces travaux sont gérés et financés dans le cadre du PLIE (Plan Local pour Insertion et l'Emploi). Piloté par l'association d'insertion « Détours » ce sont huit personnes ainsi qu'un encadrant technique qui s'affairent à nettoyer un de nos ruisseaux.

Durée du chantier, décembre 2020/janvier 2021 dans des conditions pas toujours idéales.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

LA MUNICIPALITÉ A ADOPTÉ UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN, LE PERMIS DE VÉGÉTALISER.

Ce dispositif a pour objectif de :

- ▶ Favoriser la nature et la biodiversité en ville en facilitant la création de corridors écologiques et en renforçant la trame verte de l'agglomération clermontoise ;
- ▶ Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, changer le regard sur les parties les plus urbanisées de la Métropole ;
- ▶ Réduire le taux d'imperméabilisation de sols et ainsi contribuer à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain ;
- ▶ Créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins tout en offrant pour tous des cheminements agréables ;
- ▶ Offrir une alternative de gestion vis-à-vis de la végétalisation spontanée nécessitant du désherbage.

Pour répondre à cette demande émergente, un permis de végétaliser sera mis en place, et consistera en l'aménagement d'un « morceau » de l'espace public et une autorisation d'occupation du domaine public.

Ces nouveaux aménagements doivent toutefois être conformes tant à la politique environnementale sur la Métropole, qu'au respect de la destination et des usages de l'espace public. L'attribution de ce permis de végétaliser passera par la signature et le respect d'un règlement, qui synthétise les engagements réciproques des communes, de la Métropole et des citoyens-jardiniers.

Toutes les demandes doivent être faites en mairie.

Si cette dernière est acceptée, une convention doit être signée entre la métropole, la commune et les demandeurs pour une durée de trois ans. Évidemment comme toute convention, celle-ci engage à des droits et devoirs de chaque partie.



TOUR DE FRANCE

LE 11 SEPTEMBRE 2020, NOTRE COMMUNE A EU L'IMMENSE PRIVILÈGE DE RECEVOIR, POUR UN COURT INSTANT, LE PASSAGE DE LA PLUS GRANDE COURSE CYCLISTE DU MONDE, LE « TOUR DE FRANCE ».

Même si les coureurs ont emprunté moins de deux kilomètres des routes de Nohanent; c'est avec une immense joie que de nombreux(ses) Nohanentais(es) se sont rendus(es) le long de ce parcours.

La municipalité remercie tous les agents municipaux, métropolitains, du pôle de la vallée du Bédât, et également la gendarmerie en charge des routes, pour le sérieux de leur travail afin que cette course se déroule sans aucun problème.

Espérons que nous puissions très bientôt avoir la chance de revivre un tel événement.



Message du groupe

Un collectif pour un nouvel élan

“ Chères citoyennes, chers citoyens, Élus lors du scrutin du 15 mars 2020, nous souhaitons remercier l'ensemble des Nohanentaises et Nohanentais pour leur soutien, leur accueil et les échanges cordiaux et constructifs que nous avons eus.

Depuis bientôt un an, les réunions du conseil municipal se sont passées sereinement et respectueusement, dans un esprit de dialogue malgré nos différences. Nous travaillons en bonne intelligence et dans l'intérêt commun.

Nous avons pu faire part de nos interrogations, exprimer nos idées, nos oppositions, qui ont pu peser sur certaines décisions.

Nous participons aux commissions suivantes :

- 】 Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaire et Restauration scolaire
- 】 Budget, Finances et Fiscalité, Économie Sociale et Solidaire, Énergie et développement durable
- 】 Petite enfance
- 】 CCAS
- 】 Commission communale des impôts directs
- 】 Commission d'appel d'offres

Nos valeurs, définies dès le début de notre investissement, sont les piliers de nos réflexions et nous guident dans notre engagement: le respect des valeurs démocratiques, la préservation de l'environnement, le vivre ensemble.

Nous vous souhaitons tout le meilleur pour cette année 2021 et espérons pouvoir vous retrouver bientôt! Nous avons hâte de pouvoir échanger avec vous, partager notre vision de l'avenir et porter votre parole auprès du conseil municipal.

Fraternellement,

Virginie Paile-Calvo et Hervé Fraile
Un collectif pour un nouvel élan



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DA CUNHA Victor Michel Carlos Oscar,
le 12 juin 2019

ANGLAIR Léana, le 5 juillet 2019

TOUSSAINT Envel, le 26 juillet 2019

LACROIX Capucine Jeanne Ginette,
le 6 août 2019

PEYRESSATRE Caly, le 21 août 2019

KAKABADZE Lilyana, le 13 septembre 2019

HENQUELL Enzo, le 19 septembre 2019

LAURENT VOLKAERT Maël, le 27 septembre 2019

GUYOT Diane Clémence, le 5 novembre 2019

VASSEUR Julian Louis, le 10 novembre 2019

CAUCHEFERT LEROSIER Maëlle Véronique Anne Annick,
le 14 janvier 2020

MARIAGES

RUBI Hippolyte Charles Philippe et PINHEIRO TEIXEIRA Valérie,
le 6 septembre 2019

TAVERA Maxime et ZARANTONNELLO Lucie Marie, le 21 septembre 2019

COGNAULT Florian Damien et PERROTON Julie Anne-Marie Monique,
le 5 octobre 2019

ROUCHON Kevin Yannick Gaëtan et LEOCADIE Virginie,
le 15 août 2020

LANJRI Yasser et RABLA Imane, le 22 août 2020

CITERNE Jérôme Fabien et OUNI Sabrina, le 22 août 2020

ENGASSER Fabrice et DUCROUX Cassandre Édith Claude,
le 26 septembre 2020

DÉCÈS

MONNET Christiane Renée veuve GARACHON,
le 11/06/2019

MALANDRAS Alice Maria veuve COHADE, le 19 juin 2019

BIGRE Joffrey Gilles, le 18 juin 2019

BLANZAD Jean Marie Joseph, le 20 juin 2019

BONNEFOND Lucienne Marguerite, le 2 juillet 2019

GUYOT Marthe veuve MORGE, le 26 juillet 2019

CLAVELIER Jean-Pierre Élie, le 11 septembre 2019

TAILHARDAT Marcel Jean, le 28 septembre 2019

BELIN David, le 19 octobre 2019

SERRÉ Natacha Suzanne,
le 21 octobre 2019

BARRIER Paul François Guy,
le 12 novembre 2019

BUSTAMANTE Cesareo,
le 1^{er} janvier 2020

SAUCIER Michel André,
le 13 février 2020

**DHERMENT Marguerite
Antoinette veuve DUMONT**,
le 2 mars 2020



2019/2020

COHADE Tiago, le 10 mars 2020

COHADE Jordan, le 10 mars 2020

LÉPOT Soan Marc Didier, le 19 mars 2020

DUFOUR Johan, le 16 avril 2020

DIETRICH Suzanne, le 29 avril 2020

BEAUREGARD Marloe, le 27 avril 2020

REGAL Billie, le 27 avril 2020

VUILLERMOZ Thalia, le 14 mai 2020

GOUISSET Naé, le 13 juillet 2020

CITERNE Selim Jean, le 22 juillet 2020

LANÉELLE Maxence Jacques Olivier, le 8 septembre 2020

EUSTATHIADÈS Charlize, le 13 octobre 2020

DE ARAUJO Ilenzo Antonio, le 19 novembre 2020

SOUBRAS Paul Michel Guy, le 22 novembre 2020



GAUTHIER Gustave, le 12 avril 2020

ORTEGA Joseph, le 17 avril 2020

GILBERTON Jacky René Guy, le 15 mai 2020

GASPAR Marie-France épouse ARNAUD, le 29 mai 2020

FOUSSAT Martine Louise Lucienne épouse OSSEDAT,
le 2 juillet 2020

SEMBEL Suzanne épouse LANDON, le 25 juillet 2020

GENESTE Maria veuve CARLIER, le 23 juillet 2020

CHEVALLIER Marcel Laurent Étienne, le 24 juillet 2020

DELPIROU Claudine Mairie Noëlle épouse ITIER,
le 29 juillet 2020

DUMAS Monique Marie Pierre veuve RIVOIRE,
le 6 septembre 2020

**ROUGÉRON Marie Josephe Georgette Renée veuve
MONTMAYEUR**, le 28 novembre 2020

GERBAUD Daniel Roland Marcel, le 10 décembre 2020

CLEMENT Madeleine marie Antoinette, le
24 décembre 2020

LHEUREUX Rachel, le 28 décembre 2020



CREATION
GOURMANDE

T R A I T E U R

Votre Traiteur à Clermont-Fd
et dans le Puy-de-Dôme

Notre premier métier : cuisinier, car traiteur est une passion
que nous souhaitons vous faire partager.
Nos exigences : Ecoute, invention, rigueur, savoir-faire et créativité !



2 rue de Beaupeyras 63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 19 17 70 • Fax : 04 73 19 17 70 • Mail : creationgourmande@orange.fr

www.creation-gourmande.fr

VivaL
by *Casino*

22 place de la Farge
63830 Nohanent
Tél./Fax 04 73 62 80 69



Relais Colis

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 7 h 45 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30
Samedi de 8 h à 12 h 30 - Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

